

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 21

Artikel: Lo duet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lire, M. Montandon prononça ces quelques paroles :

« Laure ! Laure ! tu m'appelles, je t'endends, je vais à toi ! » Puis il ferma les yeux : il avait cessé de souffrir.

C'est lundi 19 courant qu'a eu lieu, au cimetière de Nyon, l'enterrement de M^{me} Laure Montandon et de M. James Montandon, son frère.

Toute la population de Nyon, hommes et femmes, sans distinction de classe, avait tenu à rendre un dernier hommage de respectueuse sympathie à ces chères victimes.

Et, en présence de ces deux cercueils tout couverts de fleurs, en entendant vibrer la parole éloquente et émue de M. le pasteur Landriiset, rendant témoignage de la vie simple, courageuse et digne, entre toutes, de cette famille Montandon, disparue aujourd'hui ; de cette famille qui était si unie et dont les membres s'aimaient tant, les natures les plus endurcies sentaient leur cœur se dilater et leurs paupières se mouiller de larmes.

En sortant du cimetière, chacun pensait : « Hélas ! tout n'est pas terminé, il reste une tombe béante qui attend un cercueil ! Nous reviendrons demain ! »

Il me souvient m'être arrêté, en me promenant en forêt, à regarder un arbre qui avait été touché par la foudre. L'on apercevait parmi les branches à moitié carbonisées un petit amoncellement de cendres qui, avant la catastrophe, était un joyeux nid d'amour et de tendresse.

Eh bien, maintenant, je ne puis plus passer devant la maison qui fut celle des Montandon, sans me rappeler l'arbre foudroyé et le nid réduit en cendres.

AD. L.

Lo duet.

Lo duet, c'est 'na poueta manaire. Suffit que dou fiers bocons sè tsermaillyont, ào bin que l'aussont 'na niése, rappoo à 'na pernetta, et mémameint po onna réson que ion dit à l'autro, crac ! vuaique mè gaillà que sè battont ein duet ; que risquont dinsè dè sè fottrè bas ào dè s'estraipià po lo restant de lão dzo. L'est veré dè derè que dái iadzo sè font pas grand mau, et que 'na petita grafougnire que ion fâ à l'autro, l'est tot cein qu'en faut po l'honneu. Ah ! l'est galé, cé honneu !

Ora, tsaquè pâys a sà moûda po sè battrè ein duet. Lè z'ons sè battont avoué dái pistolets, à veingt pas ; dái z'autro avoué l'épià ào bin lo sâbro, mâ sè faut mettrè pe prés. Y'en a mémaînt, s'on dit, dein certains pâys, que tiront ài boutsès, et cé qu'a la petita, sè dái eimpouésenà. Ein Corse, dè iô lo grand Napoléion étai bordzâi, lài vont

avoué lo pétairu. Ein Suisse, ti clliào z'utis sont défeindus ; s'on sè bat ein duet, c'est à coups dè chaton, ào bin à coups dè poeing. Quand ion a de à ne n'autro : « Géomètre, » ào bin oquie d'approtseint, l'autre répond : « Redis-lo vâi ? » Et se l'autro lo redit : hardi ! on sè châoté dessus, et l'honneu est sastifé quand y'en a ion que bastè avoué on ge potsi ào bin on grâobon su lo naz, à mein que lè fennès ào lè z'amis lè vignont separâ.

Mâ dè très-ti lè pâys iô on sè bat ein duet, c'est ein Californie iô cein est lo plie z'horriblio. On baillé ài dou lulus que sè dussont battrè, à tsacon on couté ; na pas on tsâtra-dzenelhie, mā on grand couté, molâ tot frais, ardeint coumeint on rajâo, et poeintu coumeint on épêna. Adon on einelliou lè dou compagnons dein onna tsambra borgne, iô on ne vâi pas on istière, et hardi ! sè tsapplont quie à novion.

Y'a z'u, y'a on part dè temips, ion dè stâo duet per lè àotré. Quand le dou lurons ont étâ cotâ dedein, l'ont coumeinci pé férè onna chetta d'einfai. On n'a jamé bin su cein que lâi s'étai passâ ; mā tantiâ que fasont dâi boelâïës à einsordholi on toupin, et tsacon refrenâvé ein oiesseint cé brelan et ein sondzeint à la boutséri que sè fasâi que dedein. Peinsâ-vo vâi ! dou gaillâ furieux que tignont à tsacon on grand couté dè tiâcaïon et que sè déchicotont sein vairè bâ ! Brrrr : Rein què dè lâi peinsâ, cein vo met ein pé dè dzenelhie. Enfin après on momeint dè chetta, on n'oût perein ; tot sè câisè ; on attiutè pè lo perte dè la saraille : rein ! Tot est fini, on n'oût pas pi ranquemellâ. Pourro bougro !... On àovrè la porta po ramassâ lè cadâviro, et que vâi-t-on ?.... Te possiblio ! Duè tsambès que peindolhivont contrè on mouret, à quatro pi dè hiaut, et duè z'autrèts tsambès contrè on autre mouret. On allumè 'na lanterna po tserti lè gaillâ... L'etont ti dou achetâ, tsacon su on trabliâ, que l'atteindiont qu'on lâo vigné àovri la porta.

LE TREIZIÈME A TABLE.

PAR JEAN BARANCY.

/Fin./

Je ne m'endormis pas de longtemps cette nuit-là. Je songeais à Danielle, à son fiancé et surtout à Bénédict. Ce dernier m'intriguait. Ce treizième à table dont la présence avait glacé les convives, ce treizième avec sa face pâle et ses yeux étranges, hanta si bien ma pensée que, même dans mon sommeil, je le revis encore.

Il quitta Arcade dès le matin et Mosette, qui le conduisit jusqu'à la patache faisant le service de Vernaise, ne réussit point à lui arracher le secret de sa tristesse. Il nous le dit à son retour et en parut fort contrarié.

Quelques jours se passèrent.

La noce devait avoir lieu le 20 de ce mois et le 18 on apporta à Nielle sa toilette de mariée : la robe de satin enguirlandée de brindilles d'oranger, le voile de tulle, et la parure de fleurs, blanches comme son âme de jeune fille.

Les dentelles, les broderies, les longues jupes, le voile, les petites bottines envahirent les fauteuils et les chaises de sa chambre, après quoi Nielle déclara que toutes ces jolies choses devant lesquelles se pâmaient d'admiration la bonne Mme Mosette, la servante et les amies de la fiancée, restaient là... indéfiniment !

Oui, vous avez bien lu. Elle déclara encore qu'il fallait rompre le mariage si on ne voulait pas la faire mourir de chagrin. Et voilà.

Je vous laisse à penser l'étonnement et la consternation des Mosette ! Ils eurent beau dire, ils eurent beau faire, Nielle proclama que la contraindre serait la tuer. La tuer ? Comprenez-vous ça ?

Mais enfin, pourquoi ce revirement ? Pourquoi n'avoir pas avoué plus tôt que cette union lui déplaît ? Eh bien ! parce qu'elle croyait vaincre dans la lutte, parce qu'elle espérait dompter son cœur... Mais elle ne le pouvait pas ! Non, non, elle ne le pouvait pas ! Elle n'aimait pas son fiancé, elle ne l'aimerait jamais, elle le sentait bien maintenant, lutter encore serait au-dessus de ses forces...

Voici qu'un moment après cette confidence, Bénédict, qu'on n'attendait guère, arriva toujours grave, toujours pâle, avec ce même air fatal qui commençait à m'agacer. Naturellement il ne savait rien de l'étrange aveu fait par la jeune fille. Il nous serra la main et embrassa maman Mosette ainsi que Nielle.

— Ah ! ah ! fit notre ami, avec un petit rire forcé, tu n'as pas oublié le grand jour, mon cher enfant ? et tu es exact au rendez-vous.

Bénédict soupira, ce qui n'était point une réponse.

— Eh bien ! reprit Mosette en l'entraînant dans le jardin, sortons un peu, j'ai à te parler.

— Moi aussi... j'ai à vous entretenir d'une chose... murmura le jeune homme qui n'acheva pas sa phrase, tant il était ému.

Ils sortirent tous deux.

— Mon ami, continua-t-il, lorsqu'ils furent seuls, et sans donner au père de Danielle le temps de lui raconter ce qui venait de se passer quelques minutes avant son arrivée ; mon ami, j'ai une confidence à vous faire... j'ai un conseil à vous demander... et, je vous en prie, répondez-moi sans arrière pensée... je souffre tant !

Mosette le regarda plus attentivement et, étonné de l'altération de ses traits, il lui prit les mains.

— Quel est ton chagrin, mon cher enfant ? dit-il ; tu sais toute l'amitié que j'ai pour toi, je te conseillera comme si tu étais le mien.

— Je dois... entrer au monastère... reprit le jeune homme avec une émotion croissante. Je l'ai promis à ma mère et certes cette promesse que je fis alors, je la fis librement... elle ne me coûta pas à... à cette époque.

— Je le sais, et maintenant ?

— Oh ! maintenant... Sincèrement, mon ami, croyez-vous que je serais fautif si je ne tenais pas la parole donnée ?